

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 15 février 2021

Délibération N°9 du 15 février 2021

Date de convocation

11.02.21

Date d'affichage

11.21.21

Etaient présents : (20)

Maryline Fournier, Maire

Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Carole Dufils,
Serge Planchon Adjoints,

Agnès Corruble, Emmanuelle Duplessis Yaha, Patrick Jouen, Mickaël
Lefebvre (arrivé à 18h15), Julien Ménard, Isabelle Normand, Céline Obin,
Véronique Obin, Isabelle Poulain, Vincent Prié, Gérard Sadé, Guy Sénécal,
Rachida Slamani, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

Etaient Excusés : (3)

Dominique Paul ayant donné délégation à Vincent Prié, Pascal Ancelot
ayant donné délégation à Emmanuelle Duplessis Yaha, Benoit Boudet
ayant donné délégation à Maryline Fournier.

Secrétaire de séance : Philippe Gautrot

BUDGET COMMUNAL

Subvention exceptionnelle à la croix rouge

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Véronique Obin, Conseillère Municipale

Le 2 octobre 2020, la tempête « Alex » a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée provoquant des inondations destructrices. Les communes de ces trois vallées du haut pays niçois et mentonnais ont subi des dégâts catastrophiques exceptionnels. Plusieurs villages sont dévastés. Des infrastructures majeures telles que les routes, les ponts, les réseaux d'électricité et de communication, les stations d'épuration, les casernes de pompiers, gendarmeries et de nombreux équipements publics ont été rasés par les flots. En manque d'eau, de nourriture, de vêtements, de groupes électrogènes, les maires ont un urgent besoin de la solidarité concrète des autres communes du pays.

Depuis le début de l'année 2021 d'autres intempéries, notamment des inondations, ont touché l'île de France et la Charente Maritime.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide, le versement d'une subvention de 300€ (trois cent euros) à la croix rouge pour venir en soutien des Communes sinistrées par les différentes intempéries qui ont eu lieu depuis le mois d'octobre 2020.



Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

Séance du 15 février 2021 - Page 1 sur 1